

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 8

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers

ARKAIK d'après Martin Richelle

Sous ce titre sont réunis des extraits d'auteurs ayant écrit des ouvrages sur l'apiculture avant 1800.

«La façon de gouverner les Abeilles» de M. Palteau, premier Commis du Bureau des Vivres de la Généralité de Metz; «et l'histoire de ces insectes».

≠ avec Approbation & Privilège du Roi ≠ M. DCC. LVI. (1756)

Extrait N° 7. Manière de gouverner les Abeilles dans tous les mois de l'année.

Ce que j'ai à vous dire aujourd'hui sur le gouvernement des Abeilles est d'un usage continuel & d'une pratique journalière.

AOÛT – SEPTEMBRE

Le pillage est encore plus à craindre que jamais pendant tout ce mois; c'est pourquoi vous devez être plus attentif que jamais à tenir exactement le cadran de vos Ruches tourné du côté des petites arcades. Si vous jugez que vos Abeilles puissent encore remplir une hausse, il faut de bonne heure l'ajouter par le bas. Vous ne devez rien négliger pour les obliger à tirer parti du tems & de la saison.

Elles travailleront d'autant plus que vous les mettrez dans la nécessité de travailler. Dans les pays où le sarrazin ou bled noir est plus commun, ce mois peut être pour les Abeilles celui d'une bonne moisson, parce qu'elles aiment passionnément la fleur de cette espèce de bled; c'est pourquoi l'on doit faire une attention particulière à la situation & aux productions du canton dans lequel on se trouve pour diriger ses soins & ses opérations sur les connoissances locales que l'on a. Si vos occupations vous le permettent, & que vous ayez pour cela assez de patience & d'adresse, vous pourrez utilement pendant tout ce mois vous amuser à tuer avec des pinces, tous les faux-bourçons qui vous tomberont sous la main. Ils sont quelquefois en si grand nombre dans une Ruche que les Abeilles ne peuvent pas les détruire ou ne parviennent à les détruire que très - tard, & après que ces paresseux ont consommé une grande quantité de miel qui est leur unique nourriture.

Vous devez encore craindre le pillage dans le mois de Septembre & ne rien négliger pour l'éviter & pour le prévenir. Vous aurez encore soin, si le tems étoit trop froid, de remettre la petite coulisse de fer-blanc uni que vous avez ôté dans le mois de Juillet; au moins

faut-il avoir cette attention pour les Ruches qui sont plus foibles, parce que les Abeilles y étant peu nombreuses ne peuvent pas aisément réchauffer leur Ruche pendant des nuits qui sont déjà longues & quelquefois assez froides...

(à suivre : OCTOBRE)

À VENDRE

jusqu'à la fin août, **reines carnioliennes 1985**, issues de souches sélectionnées à fort rendement.
PRIX: Fr. 35.— tout compris.

S'adresser à: **Robert Praz**,
rue de l'Aéroport 2, 1950 Sion.
Tél. (027) 22 48 19.

Nous achetons,
contre paiement comptant,

MIEL SUISSE contrôlé

en gros (dans des bidons).

Fernando Dotti, 7743 Brusio, Tél. (082)
5 53 18 ou (091) 47 13 08.

À VENDRE

Nucléls et ruches sur cadre DB.
Souches sélectionnées, carnioliennes. Sur commande, avec reines 1985.

R. Staub, av. de Bussy 33,
1510 Moudon, tél. (021) 95 14 54.
Si non réponse: (024) 31 14 67.

Une technique nouvelle

Aluruche – Aluclair
Nouveau: **ALUBOIS CLAIR**

- La tradition du bois
- La facilité de l'aluminium
- Les bienfaits de la lumière

Modèles Dadant 10 cadres et Langstroth.

Médaille d'or au Salon des inventions et des techniques nouvelles, Genève 1985.

Documentation et tarif sur demande.

Robert Page, 1411 CRONAY.

Monsieur le rédacteur,

Suite à l'émission TV du 24 mars, et n'ayant pu lors de celle-ci développer mon point de vue sur les précautions à prendre en prévision de la lutte contre le varroa, je me permets de donner ici quelques explications supplémentaires. Ceci concerne la transformation à faire sur toutes les ruches existantes avec plateau mobile système DT ou DB.

Tout d'abord, il faut élargir le trou de vol sur toute la largeur de la ruche. Ce travail se fait au printemps, moment le plus agréable pour le transvasage des colonies. Ce travail effectué permet d'insérer dans la ruche un couvre-fond en matière synthétique, que l'on trouve dans le commerce, et qui permet de contrôler l'état des ruches pendant l'hiver, et qui permettra aussi de constater la présence du varroa.

En prévision d'un traitement contre ce parasite, j'ai mis au point une grille légère qui s'intercale entre le plateau et le corps de ruche. Pour mettre en place ladite grille, il suffit de surélever le corps de ruche au moyen de cales que l'on sert en général pour le nettoyage des plateaux. Ces cales devront être surélevées de 10 mm, ceci pour permettre l'introduction de la grille. Le montage de la grille est conçu de telle façon qu'il permet

de contrôler le couvre-fond sans déranger les abeilles.

Deux mots concernant la détection du varroa. Couper dans deux cadres de corps une bande sur un tiers de la hauteur. Les abeilles construiront des cellules de mâles et il sera facile à un œil exercé de contrôler le couvain de mâles et d'y trouver d'éventuels varroas.

Avoir aussi à portée de main un bouchon de liège, imprégné sur l'un des bouts d'une couche de vaseline. Cela permet d'intercepter immédiatement un varroa ou un pou qui se déplace sur le couvain. Pour ceux dont la vue est faible, il existe dans le commerce des lunettes grossissantes spéciales. Quant à savoir s'il s'agit d'un varroa ou d'un pou, se référer à la documentation parue dans le « Journal suisse d'apiculture ».

Pour ce qui est de l'application du traitement au Folbex VA en cas d'infestation du varroa, laissons-en le soin à nos services vétérinaires, aidés en cela par nos inspecteurs cantonaux et régionaux.

Quant à moi, d'après mes années d'expérience et mes nombreux voyages à l'étranger, je dis à tous les amis des abeilles de ne pas se faire du mauvais sang, car si tout le monde y met du sien, on arrivera bien à se débarrasser de ce parasite !

Robert Curty